

1368

Mercredi 18 août 1971

Coordination de notre coopération  
technique agricole en Amérique latine.  
Crédit de 800'000 francs pour la période  
1971 - 1973.

Département politique. Proposition du 27 juillet 1971 (annexe).  
Département des finances et des douanes. Rapport joint du  
12 août 1971 (adhésion).  
Département de l'économie publique. Rapport joint du 12 août  
1971 (adhésion).

Vu la proposition du Département politique et d'entente avec le  
Département des finances et des douanes et le Département de  
l'économie publique, le Conseil fédéral

d é c i d e

de libérer un montant de 800'000 francs pour couvrir pendant deux  
ans les frais de coordination de notre coopération technique agri-  
cole en Amérique latine par le Bureau régional de Lima. Les enga-  
gements se feront à la charge du crédit de programme de la Coopé-  
ration technique; les paiements résultant de ces engagements seront  
imputés à l'article budgétaire no 202.493.01.

Extrait du procès-verbal au:

- EPD 20 pour exécution
- FZD 13 (FV 9, FK 4)
- EVD 8 (GS 3, ALW 3)

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*Sauvage*



t. 311 Amérique latine 2 - PA/so

Berne, le 27 juillet 1971

No 130/71

D i s t r i b u é eA u C o n s e i l f é d é r a l

Coordination de notre coopération  
technique agricole en Amérique latine.  
Crédit de Frs 800'000.-  
pour la période 1971 - 1973

---

## I. NOTRE COOPERATION TECHNIQUE AGRICOLE EN AMERIQUE LATINE

L'ensemble des crédits accordés jusqu'ici par la Confédération pour des projets agricoles en Amérique latine s'élève à 21 millions de francs en chiffres ronds, et la quasi totalité de ce montant n'a été octroyé qu'à partir de 1965, date à laquelle la Suisse a décidé, en même temps que plusieurs autres pays européens, d'accroître la part de ses fonds publics de coopération affectés à l'Amérique latine.

Dans ce continent, notre coopération technique en matière agricole est concentrée presque entièrement dans trois pays : le Pérou, la Bolivie et le Paraguay. Le seul projet agricole auquel nous participons actuellement en dehors de ces trois pays est l'école d'agriculture de Linea Cuchilla au nord de l'Argentine, à la frontière du Paraguay. Nous entendons maintenir à l'avenir cette concentration, grâce à laquelle nous sommes en mesure d'exercer, sur place, une réelle coordination.

./.

## II. LA COORDINATION REGIONALE ACTUELLE ET SES ANTECEDENTS

En 1965, la Confédération décidait de participer, au Pérou, à un projet d'élevage décentralisé en cinq points d'implantation et chargeait le Dr. K. Burri de le diriger, ce qu'il fit en visitant fréquemment ses sept experts à partir de Lima, son lieu d'attache. Il n'était aidé, à Lima, que par deux auxiliaires administratifs engagés sur place. M. Burri assumait ainsi, jusqu'en 1967, des fonctions de chef de grand projet.

En 1967, les points d'implantation de cette action d'élevage passèrent de 5 à 6 et les experts de 7 à 11. Chaque point d'implantation pouvait désormais être laissé davantage à la responsabilité d'un expert ayant acquis l'indépendance voulue pour être considéré comme chef de projet. M. Burri supervisait et coordonnait entre eux ces six centres d'action répartis dans tout le pays. Il assurait aussi la coordination avec deux projets agricoles d'institutions privées, subventionnés par la Confédération et en cours d'exécution au Pérou. Les fonctions de M. Burri étaient ainsi celles d'un coordinateur national. Pour qu'il puisse les remplir correctement, on lui avait attribué comme assistant, dans le courant de 1967, un expert qui avait travaillé jusque là sous sa direction dans un projet.

En 1969, M. Burri était désigné comme coordinateur régional de notre coopération technique agricole en Amérique latine. En plus de ses activités au Pérou, il supervisait la réalisation, en Bolivie, de trois projets d'élevage à l'étude desquels il avait participé et conseillait une action d'élevage à l'école d'agriculture de Linea Cuchilla (Argentine). Dès 1970, il assura également une coordination avec deux autres actions de la Confédération, l'une en Bolivie, portant sur la production fruitière et l'autre au Paraguay, portant sur des coopératives agricoles.

- 3 -

En outre, et exceptionnellement, notre Bureau régional de Lima s'occupe d'un projet hors du domaine agricole. Il s'agit du projet de reconstruction de Conchucos. A la suite du tremblement de terre de mai 1970, plusieurs organisations privées suisses ont recueilli des fonds et ont émis le désir que le Service de la coopération technique les aide à identifier et à étudier des projets dans la région sinistrée. Notre Bureau régional de Lima fut chargé de cette tâche. Il proposa de reconstruire, en les développant par rapport à leur état antérieur, des écoles, un hôpital, des dispensaires et autres dessertes publiques dans le Callejon de Conchucos. Il assure actuellement la gestion financière et la supervision technique de ce projet pour lequel frs 3'000'000.- sont réunis, dont frs 200'000.-- prélevés sur le crédit de programme pour les oeuvres d'entraide internationales. A cette phase de reconstruction succèdera une phase de développement à laquelle nous prévoyons de participer au plan agricole.

L'extension des tâches de notre Bureau régional de Lima a rendu nécessaire d'attribuer à notre coordinateur, à la fin de 1970, un deuxième assistant en la personne d'un jeune ingénieur agronome suisse.

### III. LA COORDINATION REGIONALE DE 1971 à 1973

La décentralisation opérée grâce au Bureau régional de Lima ayant été satisfaisante, nous désirons la maintenir au cours des années à venir. En effet, ce Bureau décharge la Centrale de Berne de multiples façons :

- il étudie les nouveaux projets et les nouvelles phases de projet, en étant bien placé pour tenir compte suffisamment des facteurs locaux;

./.

- 4 -

- il contrôle l'exécution des projets et soutient les chefs de projet en résolvant avec eux les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, grâce à des visites fréquentes qu'il serait impossible d'effectuer depuis Berne à aussi bon compte et à intervalles aussi rapprochés;
- il accomplit de nombreuses tâches concernant le personnel suisse: il reçoit les nouveaux experts, organise pour eux des contacts professionnels et au besoin un perfectionnement linguistique; il aplanit des difficultés personnelles, il s'emploie à créer un climat d'entraide entre les experts, opère des transferts d'experts d'un poste à l'autre lorsque cela s'avère utile, prévoit les remplacements nécessaires, décide des voyages de service, s'occupe d'échelonner les vacances, collabore au recrutement des nouveaux experts, etc.;
- il organise des colloques entre les experts afin d'échanger les expériences et d'améliorer constamment les méthodes;
- il organise des stages dans le pays ou à l'étranger pour des boursiers selon les besoins des projets;
- il effectue une part importante de la comptabilité et contrôle l'utilisation des fonds dans les projets;
- il se charge d'une grande partie des achats à faire sur place;
- il entretient des relations suivies avec les organisations partenaires et les autorités des pays concernés, déchargeant ainsi également nos Ambassades.

En outre, le Bureau régional donne l'occasion à des collaborateurs que nous lui attribuons d'acquérir une expérience qui pourra également rendre service un moment donné dans des projets ou à la Centrale de Berne. Enfin, il sert également de point d'appui pour plusieurs organisations privées suisses.

./.

- 5 -

Ces services, notre Bureau régional de Lima nous les rend déjà. Mais il devra à l'avenir pouvoir consacrer encore plus de temps à l'étude des nouveaux projets, et notamment, à l'identification des points géographiques les plus propices à leur rayonnement. Il devra également consacrer plus d'attention, et donc de temps, à apprécier les résultats atteints grâce à nos actions de coopération. Pour cela, il devra organiser, de manière encore plus complète et systématique que jusqu'ici, la collecte des données, afin de pouvoir quantifier le plus possible les résultats techniques et économiques. Cela concerne plus spécialement le programme d'amélioration de l'élevage mené depuis 6 ans et fondé sur le croisement entre bovins de race suisse et bovins de races locales. Car si l'on doit être favorable à la continuation d'un programme qui, en visant l'augmentation de la production de viande et de lait, répond indiscutablement à des besoins prioritaires des pays en question, on doit également être en mesure de déterminer objectivement si les moyens que nous utilisons sont les plus adéquats ou s'ils devraient être modifiés dans une certaine mesure.

De notre Bureau de Lima nous désirons donc exiger encore plus durant les deux ans à venir que jusqu'ici, mais nous entendons aussi lui laisser les moyens d'accomplir les tâches que nous lui confions, autrement dit maintenir en activité son personnel récemment renforcé.

Ainsi, de l'été 1971 à l'été 1973, ce personnel serait le suivant :

- 1 coordinateur,
- 2 collaborateurs assistants,
- 1 secrétaire-comptable,  
tous quatre engagés en Suisse
- 2 auxiliaires (secrétaire de langue espagnole et commissionnaire)  
engagés sur place.

./.

- 6 -

Il faut signaler encore qu'un des assistants du coordinateur sera affecté à un projet et que son successeur devra être en place 6 mois avant ce transfert pour que la relève s'effectue dans de bonnes conditions. Il devra encore auparavant faire un stage de 2 mois à la Centrale à Berne. Par conséquent, pour les 2 ans, le personnel totalisera 182 mois d'engagement.

Nous prévoyons que chaque action dont le coordinateur assume la supervision sera visitée en moyenne tous les trois mois par lui-même ou ses assistants, tandis que les actions de la Confédération qu'il coordonne seront visitées tous les six mois et les actions agricoles des institutions privées tous les 12 mois environ. Il faut prévoir en outre des voyages pour les études des projets. On calcule ainsi qu'au cours des deux ans, le coordinateur sera 5 mois en déplacement et chacun chacun de ses assistants 4 mois, soit au total 13 mois. Ces déplacements, nécessaires à une action efficace, occasionnent évidemment des frais importants. Le budget du Bureau régional s'élève à frs 800'000.- pour deux ans. Ce montant doit être mis en rapport avec le volume des projets traités pendant la même période, volume mesuré ici par la part de leur coût à la charge de la Suisse (Confédération et privés) pendant cette période ainsi que par le nombre de coopérants suisses qui y travaillent. Voici donc ces indications :

a) Projets de la Confédération  
supervisés par le Bureau régional

- en cours d'exécution:

Jenaro Herrera et Ayacucho au Pérou,  
Reyes, Cochabamba et Bélen en Bolivie,

coopérants: 14 frs 7'320'000.-

- en préparation, sur le point de faire  
l'objet d'une proposition de crédit:

Centres de fromagerie au Pérou

coopérants: 3 frs 550'000.-

à reporter coopérants: 17 frs 7'870'000.-

./.

- 7 -

report coopérants: 17 frs 7'870'000.-

b) Projets de la Confédération faisant l'objet d'une étroite coordination

- en cours d'exécution:

Production fruitière en Bolivie et  
Coopératives agricoles au Paraguay

coopérants: 4 frs 1'280'000.-

c) Projets d'institutions privées faisant l'objet d'une coordination

- en cours d'exécution:

Chuquibambilla et Huancavelica au Pérou,  
Vallegrande et Niuqui en Bolivie et  
Linea Cuchilla en Argentine

coopérants: 10 frs 1'500'000.-

- en préparation:

Tingua

coopérants: 2 frs 550'000.-

d) Projet de Conchucos

- en préparation

coopérants: 4 frs 3'000'000.-\*  
(estimation)

\*(financement actuellement assuré)

Totaux coopérants: 37 frs 14'200'000.-

Le rapport entre le volume des projets (frs 14,2 millions) et le coût du Bureau régional (frs 800'000.-) est tout à fait convenable. Car, dans les conditions actuelles, le Bureau régional permet d'augmenter nettement l'efficacité réelle de 14,2 millions en améliorant la qualité des projets à leurs stades d'étude et d'exécution, sans parler de l'économie de personnel qu'il rend possible à Berne et dans les Ambassades.

./.

### Perspectives à plus long terme

Comme nous l'avons déjà souligné, l'accent sera porté pendant la période 1971 - 73 sur l'appréciation méthodique des résultats, ce qui permettra du même coup un approfondissement scientifique en zootéchnie, en agronomie et en économie agricole. L'effectif du personnel du Bureau régional est donc justifié jusqu'en 1973. Alors nous refferons le point, en veillant que la capacité de ce Bureau corresponde bien aux tâches qui lui incomberont au cours des années suivantes.

### IV. BUDGET ET FINANCEMENT (pour deux ans)

(10) Frais d'experts (dont frs 470'000.- de salaires pour 104 mois/experts et frs 104'000.- de frais de voyages et de déplacements)	frs	615'000.-
(50) Achat de matériel sur place	frs	30'000.-
(70) Frais de fonctionnement (dont frs 42'000.- de salaires pour 48 mois/auxiliaires sur place)	frs	125'000.-
Coût total	frs	775'000.-
Imprévus	frs	35'000.-
Montant total, à la charge de la Confédération	frs	800'000.-

### V. CONSULTATIONS PREALABLES

Administration fédérale des Finances : Accord

Division du Commerce : Accord

Division de l'Agriculture : Accord

pour information. /.

VI. PROPOSITION

Vu ce qui précède, le Département politique fédéral

propos e

de libérer un montant de frs 800'000.- pour couvrir pendant deux ans les frais de coordination de notre coopération technique agricole en Amérique latine par le Bureau régional de Lima. Les engagements se feront à la charge du crédit de programme de la Coopération technique; les paiements résultant de ces engagements seront imputés à l'article budgétaire no 202.493.01.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Pour co-rapport:

au Département Fédéral des Finances et des Douanes  
au Département Fédéral de l'Economie Publique

Extrait du procès-verbal:

au Département Politique (20 exemplaires) pour exécution;  
au Département des Finances et des Douanes  
au Département de l'Economie Publique (5 exemplaires chacun)  
pour information.